

**Tribunal régional
Jura bernois-Seeland
Agence du Jura bernois**

Rue de l'Union 13
2502 Bienne

Téléphone 031 636 42 90
tribunalregional.jurabernois@justice.be.ch
www.justice.be.ch/tribunauxregionaux

Plan des audiences

Bienne, le 25 février 2026

Plan des audiences du Tribunal régional Jura bernois-Seeland, Section pénale, mars 2026

Date / Heure / Durée / Salle* / N° du cas	Accusé/-es / Objet de la procédure / Remarques	Autorité de jugement / Président/e du Tribunal / Greffier/-ère
--	---	--



04 mars 2026 08:35 heures Journée complète + Rendu du jugement le : 6 mars 2026 à 10:00 heures Salle 03-09 (3e étage) PEN 25 858	1 prévenu 7 parties plaignantes tentative de vol, infraction prétendument commise le 11.05.2025 à Mies + dommages à la propriété, infractions prétendument commises : 1. le 11.05.2025 à Mies 2. le 11.05.2025 à Mies 3. dans la nuit du 10.06.2025 au 11.06.2025 à Grand-Lancy 4... + tentatives de vol, infractions prétendument commises : 1. le 11.05.2025 à Mies 2. dans la nuit du 10.06.2025 au 11.06.2025 à Grand-Lancy + vol, infraction prétendument commise en été 2025 à Genève + vols en bande, év. vols, infractions prétendument commises 1. le 15.06.2025 à Delémont 2. le 15.06.2025 à Delémont + brigandage simple, év. vol en bande, très év. vol simple en concours avec la prévention de contrainte, infraction prétendument commise le 15.06.2025 à Moutier + violation de domicile, infraction prétendument commise le 15.06.2025 à Moutier + vol en bande, év. vol, très év. vol d'importance mineure, infraction prétendument commise le 15.06.2025 à Moutier + infraction à la loi sur les étrangers et l'intégration (entrée et séjour illégal), infraction prétendument commise entre le 11.05.2025 et le 15.06.2025 à Mies, Moutier, Delémont, Genève et ailleurs en Suisse Comparution du Ministère public	Juge unique débats accusation Président : Richard Greffière : Saner
---	---	--

10 mars 2026 13:30 heures 4:00 h Salle 00-18 (rez-de-chaussée) PEN 25 207	1 prévenu 1 partie plaignante lésions corporelles par négligence, infractions prétendument commises le 08.09.2023 à Mont-Soleil + injure, infraction prétendument commise le 08.09.2023 à Mont-Soleil	Juge unique débats opposition Président : Richard Greffier e.r. : Grenard
11 mars 2026 08:35 heures journée complète + Rendu du jugement le : 12 mars 2026 à 13:35 heures Salle 00-18 (rez-de-chaussée) PEN 23 423 - 424	2 prévenus 1.+2. faux dans les titres, infractions prétendument commises entre le 06.05.2021 et le 15.07.2021 à Crémines + tentative d'entrave à l'action pénale, infraction prétendument commise le 03.01.2022 à Crémines	Juge unique débats opposition Président : Aubry Greffier / ière : à déterminer
12 mars 2026 08:35 heures matinée complète Rendu du jugement : 12 mars 2026 à ~15:30 heures Salle 00-18 (rez-de-chaussée) PEN 25 476	1 prévenu 1 partie plaignante voies de fait, infractions prétendument commises : 1. le 04.03.2024 à Moutier 2. le 04.03.2024 à Moutier 3. le 09.06.2024 à Moutier 4.. + menace, infraction prétendument commise le 20.06.2024 sur la route Delémont-Moutier + dommages à la propriété, infraction prétendument commise le 17.08.2024 à Moutier	Juge unique débats opposition Président : Richard Greffière e.r. : Kastrati

17 mars 2026 08:35 heures journée complète (après-midi en réserve) + Rendu du jugement le : 19 mars 2026 à 14:00 heures+ Salle 03-09 (3e étage) PEN 25 335	1 prévenu 1 partie plaignante tentative de lésions corporelles graves, infraction prétendument commise le 04.07.2024 à Moutier + injures, infractions prétendument commises le 04.07.2024 à Moutier + infractions à la loi sur les stupéfiants, infractions prétendument commises : 1. le 04.07.2024 et antérieurement à Moutier 2. le 04.07.2024 et antérieurement à Moutier Comparution du Ministère public	Tribunal collégial à 3 juges Président : Richard Greffière : Heyer
17 mars 2026 08:35 heures journée complète + Rendu du jugement le : 20 mars 2026 à 10:00 heures+ Salle 00-18 (rez-de-chaussée) PEN 25 697	1 prévenu infraction grave à la loi sur les stupéfiants, infraction prétendument commise entre le 23.01.2024 et le 13.03.2024 à Bâle et à Péry + pornographie, infraction prétendument commise entre le 12.06.2023 et le 13.03.2024 à Péry Comparution du Ministère public	Tribunal collégial à 5 juges Président : Aubry Greffier / ière : à déterminer
23 mars 2026 08:35 heures 3:00 h Salle 03-11 (3e étage) PEN 25 837	1 prévenue infraction à la loi sur la circulation routière (usage abusif de permis et de plaques), infraction prétendument commise le 19.02.2025 à Malleray	Juge unique débats opposition Président : Richard Greffière e.r. : Bürki

24 mars 2026 08:30 heures journée complète + Rendu du jugement le : 26 mars 2026 à 14:00 heures Salle 00-18 (rez-de-chaussée) PEN 25 725	1 prévenu 41 parties plaignantes vols par métier, éventuellement pour certains faits vols ou tentatives de vol, infractions prétendument commises : 1. le 08.10.2019 à Courtelary 2. le 08.12.2019 à Courtelary 3. entre le 30.08.2020 et le 04.09.2024 à Moutier 4... + violations de domicile, infractions prétendument commises : 1. entre le 18.01.2021 et le 19.01.2021 à Cormoret 2. le 10.07.2024, entre le 29.08.2024 et le 30.08.2024 et le 06.11.2024 à Corgémont 3. le 16.08.2024 à Tramelan 4... + utilisations abusives d'un ordinateur, év. par métier, très év. de peu de valeur, infractions prétendument commises : 1. le 28.05.2024 à Bassecourt 2. le 10.07.2024, ainsi qu'entre le 29.08.2024 et le 30.08.2024 à Corgémont 3. le 07.08.2024 à Sorvilier + faux dans les certificats, infraction prétendument commise entre le 21.08.2019 et le 25.11.2024 à Moutier et ailleurs en Suisse + contraventions à la loi sur les stupéfiants, infractions prétendument commises entre le 03.10.2022 et le 09.12.2024 Comparution du Ministère public	Tribunal collégial à 3 juges Présidente : Rüfenacht Greffière : Mosca
25 mars 2026 08:35 heures 3:00 h Salle 03-11 (3e étage) PEN 25 816	1 prévenu infraction à la loi sur la circulation routière (conduite d'un véhicule qui ne répond pas aux prescriptions légales), infraction prétendument commise le 07.04.2025 sur l'A16 + violation simple des règles de la circulation, infraction prétendument commise le 07.04.2025 sur l'A16	Juge unique débats opposition Président : Richard Greffier e.r. Grenard

31 mars 2026 10:30 heures 1:30 h Salle 00-18 (rez-de-chaussée) PEN 25 775	1 prévenu violation qualifiée des règles de la circulation, infraction prétendument commise le 22.06.2024 à Lignièrès + violations graves des règles de la circulation, infractions prétendument commises : 1. le 22.06.2024 à Lignièrès 2. le 22.06.2024 à Prêles 3. le 20.09.2024 à Nods 4.. + violations simples des règles de la circulation, infractions prétendument commises : 1. le 22.06.2024 à Lignièrès 2. le 22.06.2024 à Prêles 3. le 22.06.2024 à Prêles 4.. + conduites sans autorisation, infraction prétendument commise le 23.06.2024 à Prêles + perte de maîtrise, infraction prétendument commise le 21.09.2024 à Prêles Comparution du Ministère public	Juge unique procédure simplifiée Président : Aubry Greffière e.r. Spieser
--	--	--

Remarques:

- Toutes les audiences se tiennent à la rue de l'Union 13, 2502 Bienne.
- Des modifications de dernière minute dans le plan des audiences sont réservées. Pour toutes questions veuillez prendre contact avec le greffe pénal du tribunal (031 636 42 90).

Prière de respecter les consignes suivantes:

- Les téléphones portables doivent être éteints avant d'entrer dans la salle d'audience.
- Les enregistrements sonores et/ou vidéo ne sont pas autorisés en salle d'audience.
- Il n'est pas permis d'emporter des boissons ou de la nourriture dans la salle d'audience.
- Il est souhaité que les classes d'école et les grands groupes s'annoncent au préalable.
- Les débats publics sont accessibles à tous, les personnes de moins de seize ans devant toutefois avoir l'autorisation de la direction de la procédure pour y assister (art. 69 al. 4 CPP).
- Le tribunal peut restreindre partiellement la publicité de l'audience ou ordonner le huis clos:
 - a) si la sécurité publique et l'ordre public ou les intérêts dignes de protection d'une personne participant à la procédure, notamment ceux de la victime, l'exigent;
 - b) en cas de forte affluence (art. 70 CPP).